



Algerienne marié avec un algerien habite en france

Par **foulla**, le **22/01/2011** à **15:45**

Bonjour, je suis algérienne mariée avec un algérien habite en France depuis 33 ans. Il a une carte de séjour de 10 ans. Mon marié a déposé le dossier le 15/09/2010 la visite de logement c'était le 16/11/2010. Et jusqu'à maintenant j'ai pas reçu de réponse c'est quelqu'un qui peut m'aider et répondre ? Combien de temps cela prendra-t-il jusqu'à ce que je peux obtenir un visa regroupement familial ? Y a-t-il une préférence pour les Algériens à la demande de visas France par rapport au reste nationalité ? Quel sont les conditions à remplir par le demandeur du regroupement familial ? Si qq me dit combien de temps je dois attendre après la visite de logement et pourquoi tous ce retard ? Et est-ce que quelqu'un peut me dire quels sont les pièces demandées lors du contrôle de logement le cas je veux savoir juste les pièces concernant le logement ? Mon marié habite dans une petite villa de sa mère... il habite avec sa mère et son frère avec 2 enfants et sa sœur la maison a 5 chambres est-ce que les caractéristiques suivantes négatives dans le fichier ou bien non ? Le nombre des chambres est assez ? Quel sont les étapes pour le regroupement familial et surtout le test de la langue française par ce que moi mon niveau franchement pas bien et je peur de pas réussir vraiment je suis peur tromper ?? Merci d'avance